

# Un engagement pour le "bien vivre à Mont de Marsan"

**BUDGET** Le 1<sup>er</sup> avril dernier, les élus de la Ville ont voté un budget volontariste, permettant d'impulser la transformation du territoire en menant des projets d'envergure tout en œuvrant avec la plus grande attention pour répondre aux besoins du quotidien.



## Questions à ...

**Christophe Hourcade**, adjoint au maire en charge des Finances

### Quels sont les principes fondateurs du budget 2021 ?

Tout d'abord, afin de préserver le pouvoir d'achat des Montois et des Montoises, nous avons souhaité maintenir les impôts directs au même taux, et ce malgré la suppression de la taxe d'habitation et la perte du FPIC\*. Notre volonté est également de maîtriser les coûts de fonctionnement pour préserver la capacité d'investissement de la commune sur le long terme, et ne pas hypothéquer le futur. Enfin, nous lançons un programme ambitieux visant à moderniser et améliorer durablement le patrimoine communal et les services aux habitants. 9,1 millions d'euros seront ainsi alloués aux dépenses d'équipement auxquels s'ajoutent 4,3 millions d'euros de reports.

### En quoi la pandémie de Covid-19 affecte-t-elle ce budget ?

Le budget 2021 s'inscrit dans un contexte de crise sanitaire et économique liée à cette pandémie. Cela se traduit par des incertitudes touchant certaines manifestations, les ouvertures des équipements sportifs et culturels notamment. Dès lors, et en vertu du principe de prudence qui guide nos choix, nous avons prévu un budget basé sur un fonctionnement quasi normal sur les dépenses et amoindri sur les recettes d'exploitations.

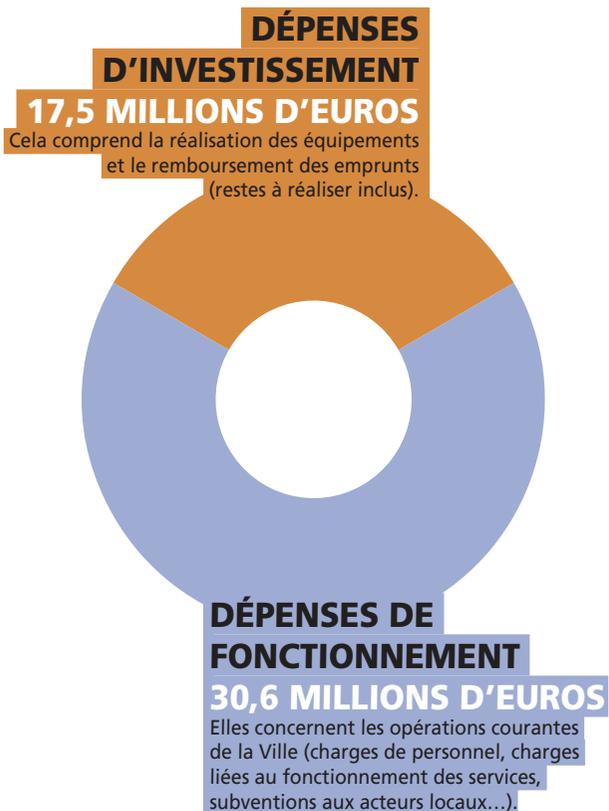
### Quels sont les axes majeurs du budget 2021 ?

Ce budget se caractérise par un soutien renforcé à tout ce qui contribue au lien social, au soutien aux plus fragiles, à l'émancipation individuelle et collective et à l'attractivité de notre territoire. Les subventions au CCAS et aux associations sont notamment en hausse de 30 000 €. Par ailleurs, la transformation de Mont de Marsan va se poursuivre grâce à des projets d'envergure : la réhabilitation du musée Despiau-Wlérick, le développement de la Plaine des Jeux, le programme Action Cœur de Ville...

\*Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

## Budget 2021 : 48,1 millions d'euros

Retrouvez l'intégralité des budgets sur [montdemarsan-agglo.fr](http://montdemarsan-agglo.fr)



## Des investissements pour soutenir le territoire et ses habitants

### LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

**4,3 millions d'euros**

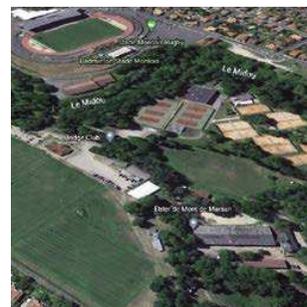
- Poursuite du programme Action Cœur de Ville : opération façades, achats immobiliers et choix d'un projet pour les Nouvelles Galeries
- Acquisitions pour la création d'un parc urbain en centre-ville (projet dit de l'îlot "Laulom")
- Amélioration de l'empreinte énergétique des bâtiments communaux
- Acquisitions foncières dans le cadre du déplacement du Tribunal



### LE PROJET SPORTIF DE TERRITOIRE

**780 000 €**

- Travaux d'aménagement de la Plaine des Jeux
- Réalisation de vestiaires féminins au stade de l'Argenté
- Mise en place de l'arrosage et d'une clôture au Golf



### LA VIE DE LA CITÉ

**3,7 millions d'euros**

- Amélioration du cadre de vie et des équipements municipaux : investissements dans la Santé Qualité de Vie au Travail, aménagement et mise en conformité de bâtiments communaux, travaux d'entretien dans les cimetières, dans les espaces verts et dans les parkings, création d'une Maison de l'environnement, modernisation du mobilier urbain et du parc informatique, développement de la vidéoprotection
- Travaux de voirie et d'extension des réseaux, renouvellement des feux tricolores, participation au Sydec pour l'éclairage public
- Enveloppe d'investissements pour les conseils de quartier



### LA CULTURE

**280 000 €**

- Lancement de l'opération de réhabilitation du musée Despiau-Wlérick et démantèlement des œuvres
- Création d'une Maison des traditions



## Et les budgets annexes ?

### ■ CRÉMATORIUM

**1 million d'euros**  
Études en vue de séparer l'espace funéraire et crématorium et créer un espace de convivialité

### ■ FÊTES ET ANIMATIONS

**2,2 millions d'euros**

### ■ GÉOTHERMIE

**2,3 millions d'euros**  
Construction du bassin de stockage

### ■ POMPES FUNÈBRES

**2,4 millions d'euros**  
Développement de la surface de vente et déplacement du service Cimetières au cimetière du Centre

### ■ PROJET DE RÉNOVATION URBAINE

**1,5 million d'euros**  
Indemnités versées au dernier commerçant de l'îlot Rozanoff en vue de la démolition du site

### ■ SELF BOSQUET

**153 720 €**

### ■ STATIONNEMENT

**508 000 €**  
Travaux sur l'ascenseur et les caméras de vidéosurveillance

### ■ ZAC DU PEYROUAT

**16,2 millions d'euros**